



COMMUNICATION ON PROGRESS 2020

 <p>UN GLOBAL COMPACT</p> <p>NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL</p>	<p>Ceci est notre Communication sur le Progrès sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.</p> <p>Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.</p>
---	--

EDITO

Fabienne Filliole

Directrice générale de l'agence ComeBack

L'entreprise ComeBack, agence dédiée à la production d'outils marketing, a été évaluée en mai 2019 Médaille d'or par l'agence de notation Ecovadis. Elle a les labels FSC et PEFC 2011. Depuis, notre management s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Chez ComeBack, l'ensemble des équipes s'implique à déployer des moyens innovants pour intégrer sa responsabilité sociétale et environnementale dans toutes les prestations. C'est pourquoi nous encourageons nos clients par le conseil et les outils, afin de leur donner accès à un service éco-responsable : la conception des projets, la production, la livraison, jusqu'à l'accompagnement du recyclage.

Cette deuxième Communication sur le Progrès (COP) fait état de nos engagements RSE, établit les objectifs et introduit les défis à relever dans les prochaines années. Il s'agit d'un document référent, réalisé dans un souci de transparence et destiné à l'ensemble de nos parties prenantes.

Je souhaite donc officiellement renouveler notre engagement envers le Global Compact des Nations Unies, en intégrant au mieux les 17 objectifs de développement durable du Pacte des Nations Unies au sein de notre entreprise.

Saint-Cloud, le 8 janvier 2020



“

S'engager auprès de Global Compact, c'est démontrer notre capacité d'évolution et s'inscrire dans une démarche RSE active et pérenne.

”

LE GLOBAL COMPACT FRANCE : RAPPEL DE L'ENGAGEMENT

« Le Global Compact des Nations Unies rassemble entreprises, organisations, agences des Nations Unies, monde du travail et société civile autour de dix principes universellement reconnus pour construire des sociétés plus stables et inclusives. »

– Global Compact France –

Ce Pacte Mondial lancé par Kofi Annan en 1999 est aujourd'hui connu pour être la plus large initiative mondiale d'engagement volontaire en matière de Responsabilité Sociétale et regroupe plus de 12 000 participants répartis dans 170 pays dont 1250 en France (entreprises, organisations à but non lucratif, agences des Nations Unies).

OBJECTIF PRINCIPAL : PROMOUVOIR LA TRANSPARENCE, L'APPRENTISSAGE ET LE PROGRÈS AU TRAVERS DE QUATRE GRANDS THÈMES INCLUANT LES DIX PRINCIPES.

1. DROITS DE L'HOMME

- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.
- Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

3. ENVIRONNEMENT

- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

2. LUTTE ANTI-CORRUPTION

- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

4. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ComeBack a intégré ces quatre grands thèmes dans sa stratégie RSE et œuvre pour respecter au mieux les dix principes universels. La stratégie mise en place fait également écho aux 17 objectifs de développement durable adoptés en septembre 2015 qui, grâce à la mise en place d'un réseau actif de partenaires, constituent un « plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité. ».

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. (SUSTAINABLE DEVELOPEMENT GOALS)



Nous nous sommes appropriés ces 4 grands thèmes intégrés à la stratégie de l'entreprise et œuvrons pour respecter au mieux les dix principes universels. La stratégie ComeBack fait également écho aux 17 objectifs de développement durable adoptés en septembre 2015 qui, grâce à la mise en place d'un réseau actif de partenaires, constituent un « plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité. »

LE BUT DE LA COP 2020 COMEBACK EN 3 POINTS :

- *Référencer* les actions réalisées par ComeBack en rapport avec les quatre thèmes et les dix principes du Pacte Mondial.
- *Identifier* les axes d'amélioration ainsi que les parties prenantes de l'agence.
- *Définir* des objectifs et défis pour les années à venir.

CETTE COP 2020 COMEBACK SE VEUT :

- *Transparente* pour ses parties prenantes
- *Exhaustive* sur le référencement de ses données
- *Riche* en informations

COMEBACK, AGENCE DE PRODUCTION MARKETING CROSS-CANAL

Depuis sa création en 2002, l'entreprise a su s'imposer auprès de la concurrence et démontrer son expertise.

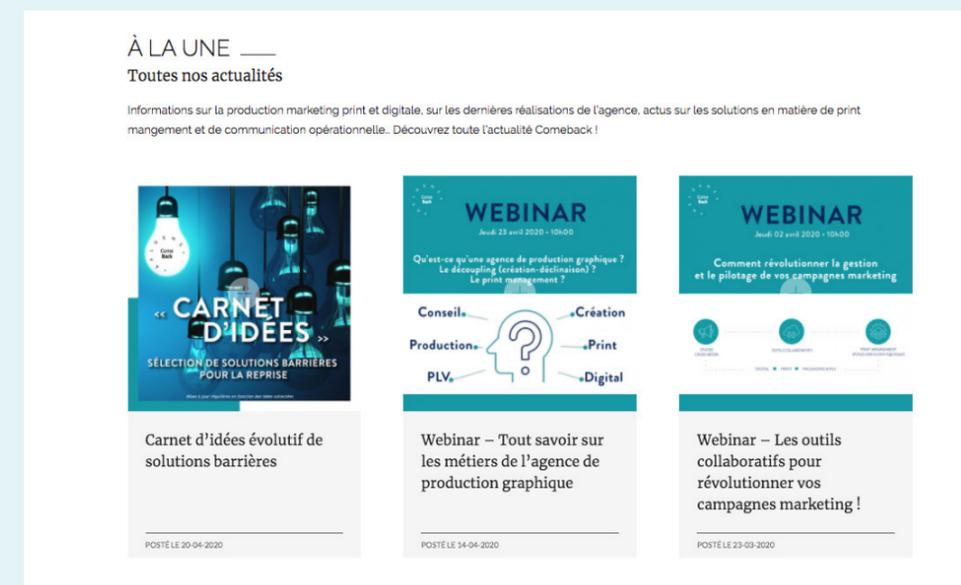
En 2019, elle affiche un chiffre d'affaires de plus de 30 millions d'euros.

Située à Saint-Cloud avec une antenne à Lyon, nous disposons d'une clientèle diversifiée, ayant une forte présence en Europe.

Une partie des salariés est implantée dans les locaux de nos clients. *Notre mission : conseiller et accompagner nos clients dans leurs projets de communication en y associant des fournisseurs pertinents, dynamiques et responsables.*



COMEBACK a dynamisé sa communication pour gagner en visibilité et mieux se faire connaître des annonceurs : comebackgraphic.com. Pour exemple, rendez-vous organisés :





1. DROITS DE L'HOMME

ComeBack s'engage à promouvoir le respect des Droits de l'Homme au sein de son entreprise et auprès de ses fournisseurs à ne pas se rendre complice de quelconques violations de ce droit universel. Nos actions se concentrent essentiellement sur le territoire français. Cependant, notre relation commerciale avec une clientèle au rayonnement international fait que nos commandes sont parfois réalisées ou livrées au-delà des frontières hexagonales, au sein de l'Union Européennes.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Pour déployer nos actions en faveur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ComeBack a formé l'ensemble de son personnel (e-learning certifiant) et a mis en place un outil en interne répondant aux **3 grands principes à appliquer** :

- **Collecter** les données personnelles à bon escient
- **Savoir** où sont les données personnelles
- **Gérer** les demandes des personnes



ComeBack a désigné 2 DPO et un site interne dédié comportant tous les outils tels qu'un registre des traitements, la modification des données personnelles, l'information de nos clients, la formation e-learning accessible à tout moment pour les nouveaux arrivants, un glossaire...

TRANSMISSION SÉCURISÉE DES FICHIERS CLIENTS/FOURNISSEURS

ComeBack a appliqué la réglementation SOLVENCY en matière de gestion des risques qu'elle a aussi exigé de ses principaux fournisseurs. Le principal risque concerne la diffusion des fichiers de création graphique des campagnes Marketing de nos clients que pourraient intercepter la concurrence. Les logiciels de verrouillage des fichiers ont évolué et les risques se sont davantage portés sur la transmission des fichiers. La confiance de nos clients en dépend.

Pour renforcer la sécurité des échanges avec nos clients ComeBack a mis en place un outil dédié :



<https://youtransfert.afluens.fr>

PARTENARIATS ASSOCIATIFS & MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES



ComeBack offre aux équipes Arthritis son soutien dans la création de ses supports de communication et ses campagnes de sensibilisation. Il s'agit d'un mécénat de compétences en place depuis 2006.

ComeBack s'engage aussi à soutenir la recherche médicale sur les maladies articulaires en participant aux événements de collecte de fonds de la Fondation, notamment par sa présence lors du gala de charité annuel et l'Arthritis Cup La Boulie, compétition de golf solidaire.

Un engagement profond et durable qui permet de participer au financement de bourses de recherche sur la polyarthrite.



Une convention de parrainage a été signée en juin 2019 entre ComeBack et le Crépi Ile-de-France, Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion. En chiffres, ce sont 10 entreprises qui s'engagent à accompagner une vingtaine de filleuls dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Un salarié ComeBack s'est engagé à accompagner sur plusieurs mois un Filleul dans sa recherche d'emploi, avec l'expérience du Crépi. L'écoute du filleul a permis de reformuler son CV et le rendre plus attractif, lui suggérer de démarcher les réseaux du secteur professionnel qui l'intéresse...

Cette expérience rappelle le rôle de l'entreprise dans la construction de l'identité d'une personne en âge d'être active. Le dialogue dans un contexte professionnel pousse les personnes à s'exprimer professionnellement. L'encouragement et l'accompagnement n'en révèle pas moins la responsabilité individuelle.

ComeBack offre aux équipes Arthritis son soutien dans la création de ses supports de communication et ses campagnes de sensibilisation. Il s'agit d'un mécénat de compétences en place depuis 2006.



Come s'engage aussi à soutenir la recherche médicale sur les maladies articulaires en participant aux événements de collecte de fonds de la Fondation, notamment par sa présence lors du gala de charité annuel et l'Arthritis Cup La Boulie, compétition de golf solidaire.

Un engagement profond et durable qui permet de participer au financement de bourses de recherche sur la polyarthrite.

DÉFIS & PROJETS D'ICI 2021

- *Multiplier le parrainage auprès des jeunes désocialisés*
- *Participer aux actions sociales de nos clients : mobilisation au profit de leurs associations*
- *Projet social de donations interne à l'entreprise : utiliser nos reliquats de papier stockés chez nos imprimeurs en faveur des écoles*



2. LUTTE ANTI-CORRUPTION

FORMATION GÉNÉRALISÉE

Après une première expérience de formation du top Management au sujet de la lutte anti-corrupcion, il est devenu pertinent d'évoquer le sujet avec tous les collaborateurs directement liés à l'achat ou à la vente dans leur activité professionnelle.

La version e-learning de Global Compact a été suivie par ceux qui peuvent la suivre en anglais : <http://www.fairedesaffairesanscorruption.com/>
En complément et afin d'impliquer toutes les personnes ayant une fonction vente ou achat (Fabrication et Commerce), un MOOC de Transparency France a été présenté en version française, projeté en salle de réunion : « Enjeux de la lutte contre la corruption pour les entreprises, bonnes pratiques et axes de progrès »
<https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=aG2z5AJul6Y>



Sujet de conversation inhabituel dans l'entreprise, ces rendez-vous ont permis de reconnaître ensemble que la corruption est un frein au développement stable des entreprises et brise le cercle vertueux de la confiance entre décisionnaires et employés. Il permet aussi de comprendre les enjeux et les risques liés à la corruption ainsi que les moyens pour la prévenir au sein de l'entreprise.

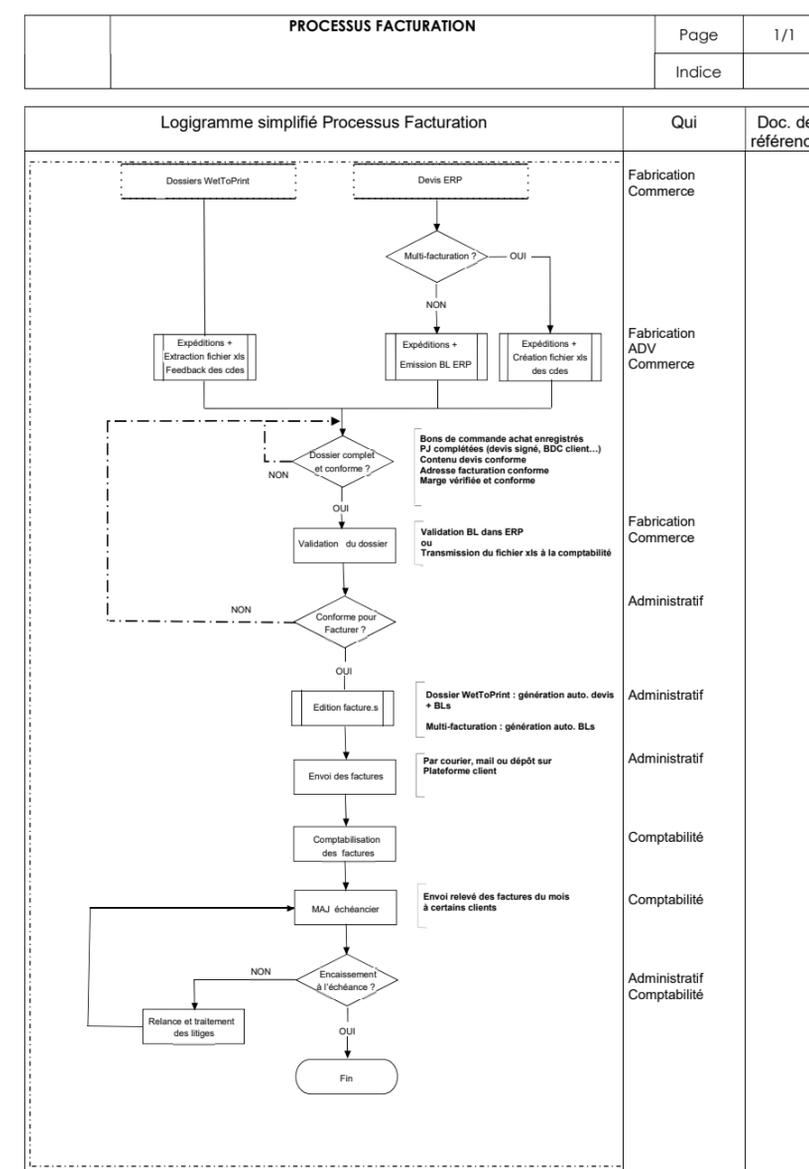
CADEAUX CLIENTS & FOURNISSEURS

Les cadeaux faits aux clients sont réglementés par la Charte de bonne conduite et une procédure de suivi. Les commandes de fin d'année sont faites dans un esprit de partage chez nos clients (chocolats, champagne...) : elles sont justifiées, vérifiées puis envoyées après avoir été approuvées. Les cadeaux fournisseurs quant à eux sont régis par la Charte RSE qui leur est systématiquement adressée. Les fournisseurs offrent des confiseries ou des boissons qui sont partagés avec l'ensemble du personnel.

DES PROCÉDURES FORMALISÉES

ComeBack travaille avec des schémas commerciaux définis qui garantissent la sécurité de toutes les opérations. Mis en œuvre et appliqués par chaque service interne, ces processus permettent de définir les standards de conformité à travers les différentes étapes à suivre lors du processus d'achat et de vente.

Ce sont des documents de référence qui incarnent des procédures formalisées, offrant ainsi une ligne de conduite commune : ouverture de compte client ou fournisseurs, rédaction du cahier des charges, offre commerciale puis accord sur devis, confirmation des délais jusqu'au processus comptable de règlement. Ils régissent nos services et limitent les risques d'égarement.



Exemple des processus interne

➤ PRÉVENIR LES CONFLITS D'INTÉRÊT

Le conflit d'intérêts (loi n°2013-907 du 11 octobre 2013) désigne « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction ».

L'enjeu financier des achats de nos collaborateurs en toute autonomie est limité. Au-delà de 5000€ HT, toute commande doit être validée par le service Achats qui s'assure de la cohérence du devis du fournisseur sélectionné. Le choix factuel et rationnel des fournisseurs véhicule également une image vertueuse de ComeBack. Il est essentiel d'interdire de favoriser un fournisseur par habitude, facilité ou affinité.

Les collaborateurs mènent des appels d'offre auprès de plusieurs fournisseurs lors des demandes clients et analysent chaque devis avant de faire leur choix final. Cette sélection, fondée sur des critères techniques mais aussi de délai et de prix se veut juste et honnête puisqu'elle permet aux prestataires de se mettre en concurrence et de laisser leur chance à chacun. La bonne application de ce processus est enregistrée dans l'outil de gestion ERP, contrôlée par les Managers.

➤ CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE

Cela faisait partie de nos objectifs. Depuis l'été dernier ComeBack a son Code de Conduite et d'Éthique qu'elle a pris soin de présenter à l'ensemble de son personnel.

Il reflète l'état d'esprit qu'il est bon d'entretenir chez COMEBACK, quelle que soit son ancienneté ou son titre. Il détaille 4 objectifs :

1. **Instaurer** une culture de respect et de courtoisie dans les échanges quotidiens.
2. **Scuciter** une réflexion individuelle et collective sur le respect et la civilité en milieu de travail.
3. **Promouvoir** nos valeurs auprès de nos clients et fournisseurs pour assurer un processus d'achat et de vente intègre et honnête.
4. **Limiter** l'impact environnemental de notre activité grâce à nos engagements RSE.

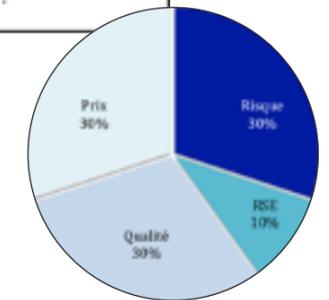


➤ POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Pour agir en faveur d'une politique d'achats responsables, nous avons d'abord identifié nos achats et généralisé les bonnes pratiques. C'est ainsi que nous nous améliorons et que nous avons pris parti de le défendre pour satisfaire les collaborateurs et répondre aux attentes clients.

Pour la promouvoir auprès des collaborateurs et responsabiliser chacun dans son comportement quotidien, un Code de Conduite et d'Éthique a été présenté.

Pour nos fournisseurs, nous avons privilégié la diffusion d'une Charte RSE. L'évaluation annuelle de nos fournisseurs a été enrichie depuis l'an dernier d'un critère RSE valant pour 10% de la note globale. Le renouvellement d'une évaluation de ComeBack par ses fournisseurs est désormais systématique et renforce la relation.



Charte RELATIONS FOURNISSEURS RESPONSABLES

L'observatoire Com Media a soutient depuis sa création en 2010, la Charte Relations Fournisseurs Responsables afin de promouvoir des relations éthiques et durables entre fournisseurs et donneurs d'ordre.

Étant signataire de la Charte Relations Fournisseurs Responsables depuis 2013, ComeBack s'engage à appliquer des pratiques d'achats responsables vis-à-vis de ses fournisseurs.

DÉFIS & PROJETS D'ICI 2021

- **Former les collaborateurs au sens du Conflit d'intérêts.**
- **Renouveler l'information en interne sur le rôle de la Charte RFR en cas de désaccord achat fournisseur.**
- **Externaliser la collecte des données administratives de nos fournisseurs.**
- **Mettre en place une tombola avec tous les cadeaux fournisseurs.**



3. ENVIRONNEMENT

› LABELS



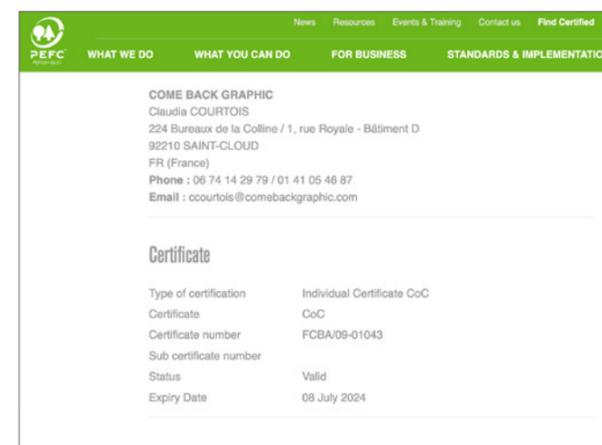
La marque de la gestion forestière responsable

Les labels PEFC™ et FSC® sur les produits à base de fibres de bois (papier, carton, accessoires en bois...) certifient qu'ils sont issus de forêts gérées durablement. Ignorer ces labels signifie prendre le risque d'utiliser des produits issus d'exploitations illégales. Les critères concernent le respect des ressources, la gestion à long terme, la replantation ainsi que l'aspect social (droit des populations autochtones ou des travailleurs).

La fiabilité de ces labels repose sur les organisations indépendantes qui les contrôlent en s'engageant à tracer l'ensemble de la filière bois (industrie papetière et imprimerie).

100% des imprimés publicitaires de ComeBack sont certifiés PEFC ou FSC. Dotée de ces labels depuis 2011, son renouvellement pour 5 ans a été validé l'été dernier.

ComeBack a étendu la formation aux labels à l'ensemble de son personnel afin d'en faire une cause commune : les vendeurs, infographistes, fabricants, acheteurs et comptables.



› EN FAVEUR DE L'ÉCO-CONCEPTION

Nous accompagnons nos clients dans leurs démarches environnementales selon les principales étapes suivantes :

- 1 - Matières premières : FSC - PEFC - recyclé
- 2 - Mise en page : logo Triman pour inciter au recyclage
- 3 - Fournisseurs : imprimeurs imprim'vert à 100%
- 4 - Conditionnement : notice pour recycler la PLV
- 5 - Transport : panel fournisseurs de proximité en France
- 6 - Renseigner Citéo pour nos clients : mesure leurs consommations papier pour financer l'éco-contribution



› MARKETING DIRECT

Pour le compte de ses clients, ComeBack travaille tout au long de l'année avec La Poste pour effectuer la distribution de mailings adressés par voie postale.

La Poste, partenaire de la COP 21 et engagée dans la neutralité carbone, met à disposition des outils comme l'éco-calculateur qui permet de renseigner nos clients sur leur empreinte carbone.

› EN FAVEUR DE L'ÉCO-CONCEPTION

Nous prenons part à l'objectif de réduction des pollutions chimiques et plastiques exprimé par l'Union Européenne, lors de la Convention sur la Diversité Biologique (-50% d'ici 2030).

Nous orientons nos clients vers les supports alternatifs tels que : Dispa, Display Line, Maplon, Priplak, Smart X... et les matières recyclées comme le PET. Notre adhésion à l'association AMAT nous informe dans ce sens.

Le recyclage des PLV en fin de vie s'organise progressivement et nous accompagnons nos clients avec les avancées du Popai et leur label Eco-Popai.



» ENVIRONNEMENT AU BUREAU

Organisation du recyclage :

- **Emballage** : Véolia traite le recyclage collectif. En moyenne pour Comeback c'est 2,5 tonnes/an.
- **Cartouches d'encre** : Conibi prend en charge 20kg/an, nos consommables usagés.
- **Pré-tri des déchets** : papier, plastique, verre, sont séparés dans des poubelles adaptées équipées de sacs transparents afin de faciliter le recyclage collectif géré depuis peu par un employé à temps plein de l'EA (entreprise adaptée) Elise via Véolia.



A partir du 1^{er} Janvier 2019, les Bureaux de la Colline s'engagent pour l'environnement !

Les Bureaux de la Colline s'engagent avec son partenaire VEOLIA dans la mise en place d'un tri optimal de ses déchets.
En collaboration avec une entreprise adaptée, un agent sur site assurera le tri de l'ensemble de vos déchets.

BUREAUX DE LA COLLINE
LE CAMPUS DES PORTES DE PARIS

BNP PARIBAS REAL ESTATE

Pour plus de sécurité, mais également pour faciliter le travail de l'opérateur sur place, **Seuls les sacs transparents seront triés.**



VEOLIA **ELISE**

DÉFIS & PROJETS D'ICI 2021

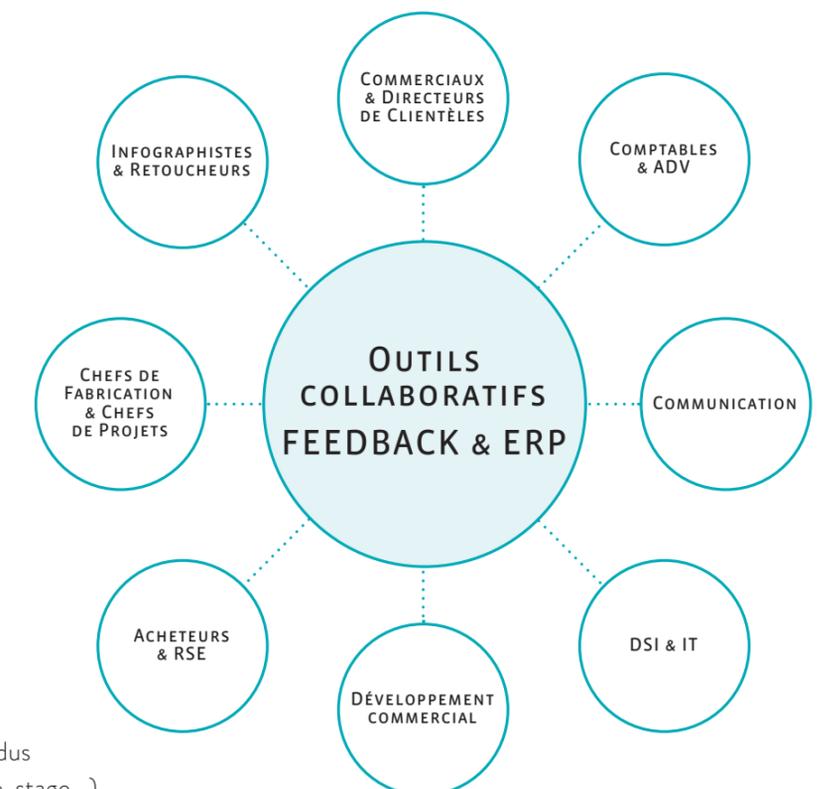
- **Consommation énergétique des parties communes** : obtenir le détail de nos charges pour chercher à les réduire
- **Installer dans le parking des bornes de recharge** pour faciliter l'usage de véhicules électriques



4. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

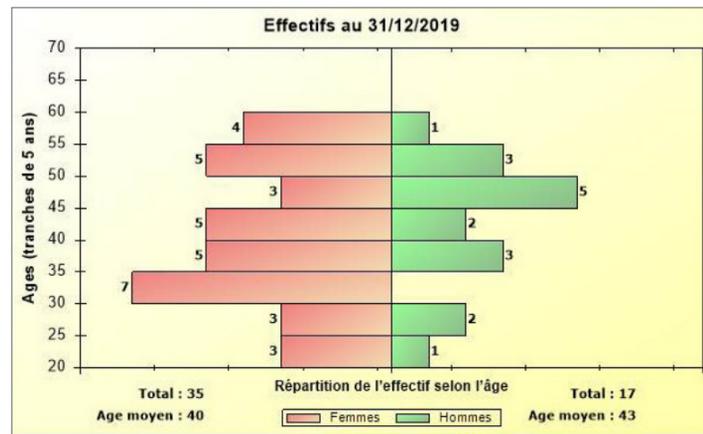
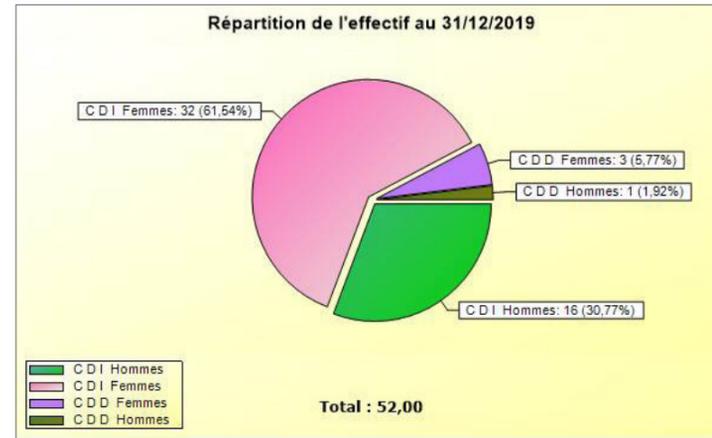
“ Ce que nous sommes, nous le devons à nos collaborateurs. ”

» L'ORGANISATION DU TRAVAIL CHEZ COMEBACK



ComeBack Graphic compte 49 employés réguliers et en 2018 a accueilli 54 employés, tous contrats confondus (mandataires sociaux, apprentissage, stage...)

Chez ComeBack, les contrats à durée indéterminée sont largement prioritaires aux contrats précaires à durée déterminée.



Les femmes sont présentes au sein de tous les métiers de l'entreprise.

› POLITIQUE DE FORMATION

En 2019, les formations chez ComeBack ont concerné principalement le service du Studio pour le logiciel CHILI PUBLISH INTEGRALE (7 personnes) et la DSI pour la RGPD (50 personnes).

Tout au long de l'année, les nouveaux arrivants sont formés aux outils collaboratifs.

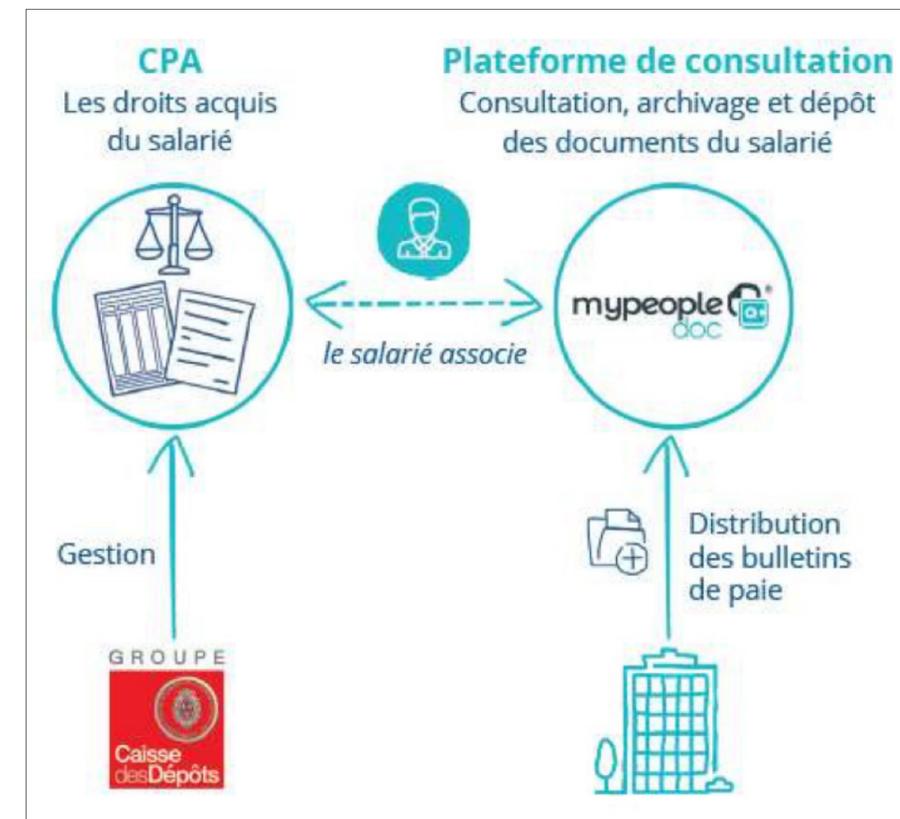
Enfin, les formations dépendent des besoins soulignés lors des entretiens individuels annuels.

› PRIMES D'ACTIVITÉS

Des primes peuvent être accordées en fonction des résultats obtenus, et seront attribuées généralement en fin d'année. L'entreprise a versé une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat au titre de l'année 2018 sur janvier 2019, dans le cadre des dispositions de l'article 1^{er} de la loi n° 2018-1213 du 24 décembre 2018.

› COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

- Le Comité Social et Economique (CSE) remplace les délégués du personnel : de nouvelles élections ont eu lieu dont les élus maintiennent le lien entre le personnel et la Direction sur les questions générales. Cette décision applique l'ordonnance 2017-1386 du 22-9-2017 qui a créé cette nouvelle instance de représentation du personnel élue.
- Les Bulletins de paie dématérialisés : l'entreprise a choisi le fournisseur PeopleDoc pour gérer les échanges en toute confidentialité avec le personnel, appelé « coffre-fort numérique ». Cette décision a été soumise à autorisation auprès de chaque salarié. Chacun conserve ses données gratuitement et sans limite de durée, accessible même en cas de départ de l'entreprise. Tous les documents reçus ou déposés sur ce coffre-fort sont archivés sur le territoire français dans des centres de données hautement sécurisés. En particulier, chaque bulletin de salaire reçu est certifié électroniquement et à la même valeur légale que son équivalent papier. Enfin, chacun dispose gratuitement de 10 Go d'espace de stockage (env. 50 000 documents) pour tous ses fichiers et documents personnels, quel que soit leur format. Des fonctionnalités de partage permettent de mettre ses fichiers à disposition de tiers tout en conservant le contrôle sur ses accès.



› MUTUELLE & PRÉVOYANCE

GENIALE
jeu NE
pratique
invenTIVE
ON ! 

La mutuelle GENERATION choisie par les Délégués du Personnel ComeBack en accord avec la Direction est à taux différentiels selon la situation familiale (isolé, en couple ou famille avec enfants).

Les contrats ont été mis à jour, en conformité avec la loi de financement de la sécurité sociale 2019, notamment le « reste à charge zéro ».

› STAGIAIRE ET CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Les étudiants sont considérés chez ComeBack pour apporter leur regard sur nos habitudes et interagir. Ils viennent apprendre sur les cas concrets de l'entreprise et nous leur donnons du temps et adaptons un discours pédagogique.

Sur le rythme de l'alternance, 4 étudiants destinés à des métiers différents ont intégré 4 services de l'entreprise :

- Comptabilité,
- DSI-Outil collaboratif,
- Développement commercial,
- Production PLV.

“ Développer un management respectueux des différences. ”

› QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Le siège social de ComeBack est situé à St Cloud depuis 3 ans. Les locaux ont été entièrement rénovés pour notre installation. Nous disposons d'espaces lumineux et agréables à vivre.

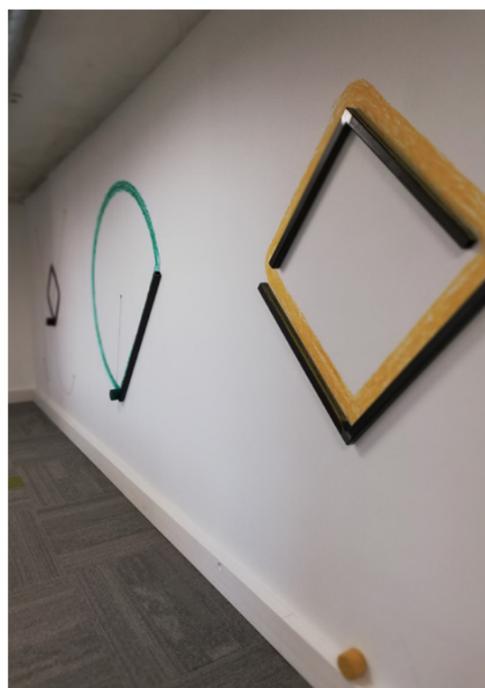
Nos équipes travaillent essentiellement en open-space mais nous disposons également de bureaux fermés et de deux salles de réunions. L'ambiance est donc propice aux échanges et à la communication productive.



COMEBACK est signataire de La Charte de la Diversité. Elle fait état de six engagements qui visent à améliorer la cohésion des équipes, source d'un meilleur vivre-ensemble et donc de performance. Sa politique de recrutement en tient compte.

CHARTÉ
DE LA DIVERSITÉ 

Engagée auprès de la jeune création, ComeBack soutient des artistes contemporains et expose leurs œuvres dans les espaces communs : Gabrielle Conilh de Beyssac et Kouka Ntadi (ci-dessous) mais encore : les portraits monochromes de Hendrik Beikirch, le minimaliste Joachim Bandau, les mouvements du trait de Benjamin Lauding...



Gabrielle Conilh de Beyssac, née en 1986

Son travail, majoritairement sculptural, se déploie en plusieurs horizons. Des formes simples, pures, héritées du modernisme ; une fusion de la sculpture et du dessin avec des dispositifs de craie de cire, avec des câbles et de légères structures en acier permettant de tracer sur les murs.

Kouka Ntadi, né en 1981

Son travail se caractérise par l'expressivité et la spontanéité du geste, laissant volontairement apparaître les imperfections et les coulures. Sa peinture se joue des codes du graffiti pour mieux toucher au cœur d'une recherche sur le statut de l'image.

Depuis ses « Guerriers Bantu » qui ont marqué sa première empreinte urbaine singulière, il ne cesse de rappeler que l'espace public, comme le monde, n'appartient à personne.



› SPORT

- **FEETWEEK** : événement organisé par la Fondation Arthrités en faveur de la recherche contre les maladies rares. Organisé pour encourager à marcher le plus possible pendant une semaine. Mécénat de l'entreprise.
- **LA PARISIENNE** : événement annuel en faveur de la recherche du cancer du sein. 7 km effectués en groupe d'une dizaine de candidates, frais d'inscription et tee shirts pris en charge par l'entreprise.
- **GYM hebdo** : séance hebdomadaire sans frais, se fait en salle de réunion avec tapis de sol offerts par la Direction. Douche disponible dans les locaux.
- **CLUB** : une salle de fitness est située au sein des bureaux de la Colline et les frais d'inscription sont payés par l'entreprise



ComeBack marche pour la FeetWeek by Clarins

POSTÉ LE 20-05-2019

› ALIMENTATION & REPOS

- **Fruits** : pour livrer chaque semaine 8 kg de fruits bio, nous avons choisi en 2019 de nous approvisionner chez un commerçant Biocoop situé à 500 m des bureaux.
- **Eau** : des fontaines à eau sont entretenues par O'services.
- **Repos** : une salle de sieste est accessible à tous.

DÉFIS & PROJETS D'ICI 2021

- *Renouveler nos engagements en fédérant toujours plus de participants*
- *Choisir l'électrique pour tout remplacement de véhicule*

ENGAGEMENT RSE COMPLÉMENTAIRE À GLOBAL COMPACT

L'agence de Notation ECOVADIS a évalué COMEBACK sur la qualité de son système de gestion RSE à travers ses engagements, ses mesures d'application et ses résultats. 2019 lui a valu la note GOLD !

Ecovadis prend en compte différents aspects de la gestion environnementale, sociale et sociétale de l'entreprise lorsque la déclaration s'accompagne d'un document justificatif, légitimité de l'évaluation.





Siège social : 224 Bureaux de la Colline à Saint-Cloud

